

ROGER LAUFER

introduction à la textologie

vérification, établissement,
édition des textes.

Larousse
université

COLLECTION



INTRODUCTION
A LA TEXTOLOGIE

vérification, établissement, édition des textes

Couture main

427
déc 73

80Z

42129

(7)

collection L

dirigée par Jean-Pol Caput
et Jacques Demougin

LIBRAIRIE LAPOLISSE

15, rue du Montparnasse, 75006 Paris

Collection J. B. L.

1910

INTRODUCTION A LA TEXTOLOGIE

vérification, établissement, édition des textes

par

ROGER LAUFER

*professeur sans chaire
à l'Université de Paris VIII*

DL-16 1 1973-00580

LIBRAIRIE LAROUSSE

17, rue du Montparnasse et 114, boulevard Raspail, Paris-VI^e

INTRODUCTION A LA TEXTOLOGIE

vérification, établissement, édition des textes

ROGER LAFFER

professeur honoraire
à l'Université de Paris 1971



0000-0000 1 11-70

© Librairie Larousse, 1972.

Librairie Larousse (Canada) limitée, propriétaire pour le Canada des droits d'auteur et des marques de commerce Larousse. — Distributeur exclusif au Canada ; les Editions Françaises Inc., licencié quant aux droits d'auteur et usager inscrit des marques pour le Canada.

Préliminaires

Textologie : science du texte

La textologie étudie les conditions générales d'existence des textes. Les paroles s'envolent, les écrits demeurent : mais ni les textes, ni les lectures n'échappent aux atteintes du temps. La lettre s'altère, l'esprit change. La textologie s'efforce d'assurer la bonne transmission de certains messages. Elle fait donc partie des sciences de la communication, comme la philologie classique et médiévale, dont elle se distingue par une extension moindre (portant sur des textes mieux préservés et culturellement plus proches), un développement modeste (la philologie classique accumule le savoir de nombreux siècles), mais une ouverture majeure à un problème d'aujourd'hui : la transformation de la culture liée aux moyens de communication de masse, la mise en question de la typographie et de l'écriture.

Situation de la textologie

Le mot s'emploie couramment dans les pays de langues slaves. Il a été créé dans les années vingt par Tomachevski et employé par lui dans le sous-titre d'un livre publié à Léninegrad en 1928, *L'écrivain et le livre. Esquisse de textologie*¹. Ces précisions ne sont pas indifférentes. Elles appellent un double commentaire.

La textologie s'est constituée comme discipline autonome dans la première décennie du pouvoir soviétique, c'est-à-dire à une époque où les acquits de l'érudition ont été appliqués à la diffusion de masse : l'art d'éditer les textes servait une révolution culturelle. Si le terme n'a pas été adopté dans les pays occidentaux, c'est que les conditions

1. Ce mot existe dans une acception précise depuis un demi-siècle. Jacques Seebacher l'a réinventé et employé dans le sens d'analyse textuelle. Sans débattre du fond et pour la seule clarté terminologique, il semble juste, si on adopte le mot, de se conformer à l'usage scientifique international.

économiques ne permettaient pas aux chercheurs et aux grandes maisons d'édition de collaborer. L'éditeur de textes y est de nos jours encore moins bien rémunéré que le traducteur, ce qui en dit assez; et le fruit de son labeur n'est pas protégé contre les contrefaçons.

L'édition des textes modernes a cependant été renouvelée dans les pays anglo-saxons par le développement de la *bibliographie matérielle*, qui semble, sinon peu connue, du moins peu pratiquée en Union Soviétique. L'importance des études shakespeariennes explique en partie ces progrès, mais aussi l'institution des congés de recherche et l'existence de Presses d'Universités.

Quelles sont les chances d'une textologie à la française? Faibles sans doute dans un avenir proche. Nous avons, bien entendu, une pratique textologique, dont nous devons prendre conscience et qui est souvent de qualité. Nous n'avons pas de théorie. Les affirmations de pragmatisme en tiennent lieu. Certes, chaque époque, chaque œuvre et chaque public posent des problèmes divers et spécifiques, qu'il serait naïf et vain de prétendre résoudre en édictant des règles rigides. Ce n'est toutefois pas un moindre mal que de négliger d'éclairer les choix particuliers par une réflexion plus générale. Les progrès du travail d'équipe dans nos meilleures éditions contemporaines laissent penser que le moment d'une réflexion commune est venu. Le présent ouvrage sera justifié s'il instaure le débat.

Textologie et critique littéraire

L'enjeu dépasse l'érudition tâtilonne. Tomachevski fut l'un des plus éminents parmi les formalistes russes qui se posèrent pour tâche de fonder une science de la littérature. Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui, pour nous, le mot même de textologie évoque certaines recherches d'avant-garde sur le texte et la textualité. Nulle opposition entre deux modes de recherche hier tombés en défaveur et qualifiés d'auxiliaires et que seule maintenait la philologie classique : la poétique et la critique des textes.

Le texte fonde toute étude littéraire. Cette constatation n'abroge pas la nécessaire référence de toute critique littéraire au *dehors* du texte (contexte, hors-texte, méta-texte) sur le fond duquel celui-ci se situe pour accéder à la signification. Elle évite de confondre actualisation historique d'une lecture et conditions de lisibilité. L'écriture manuscrite et la typographie forment les textes traditionnels. Certaines directions graphiques actuelles, qui tentent d'échapper à Gutenberg, à l'alphabet ou au phonétisme, ne changent guère notre situation à l'intérieur du système de l'écriture. La cohérence du langage écrit, rendue possible par des traces physiques, est transmise par les surfaces encrées et pliées en volumes, qui sont des produits manufacturés. L'indifférence envers les techniques de production et de commercia-

lisation du livre trahit l'aliénation culturelle et économique. Un texte est nécessairement porté par un objet. Les conditions matérielles de l'existence des textes sont étrangères aux signifiés que ceux-ci véhiculent, au point qu'une réduction matérialiste des textes à la technologie des imprimés semblerait relever d'une grosse ironie. Et pourtant les « textes » des civilisations sans écriture, les écrits des civilisations sans imprimerie nous prouvent combien notre « littérature » est prisonnière de la lettre. Par plusieurs de ses implications, la textologie concerne la philosophie de la littérature.

Textologie et lecture

Pour l'essentiel, la textologie est une discipline appliquée et assez rébarbative : les premières pages tournées, il sera question de variantes, d'annotation, de commentaires.

Le lecteur qui saute l'introduction et va droit au document historique ou à la fiction littéraire n'a pas toujours tort : l'édition scientifique des textes n'est pas son affaire. Mais il doit pouvoir, à l'occasion, exercer son jugement. Si l'adage *cela est écrit, donc cela est vrai* a perdu autorité, cet autre *cela est imprimé, donc cela est authentique* va sans dire. Pour qui se soucie de la lettre, car la lettre parle dans le livre, il n'est pas judicieux de faire ainsi confiance à l'objet qui lui a été vendu. Non qu'on le trompe délibérément : on lui propose un texte médiocrement fidèle par commodité et par économie. Toute reproduction typographique comporte des erreurs mécaniques et humaines, et ces erreurs s'accroissent et se composent avec le temps. Quel texte reproduit-on? Le plus accessible et le moins cher, c'est-à-dire souvent le dernier imprimé, donc le plus fautif. On se garde d'ailleurs de signaler l'édition qui a servi de base, par négligence ou afin d'échapper aux droits commerciaux. Pour retrouver un bon texte, il faut remonter aux éditions originales ou, mieux encore, aux manuscrits originaux, quand ils ont été préservés.

Textologie et éditions savantes

Pour les textes modernes, ceux écrits depuis la Renaissance, on peut en général déterminer par des critères externes l'autorité relative des documents qui les ont transmis, au lieu que pour l'Antiquité et le Moyen Âge on doit recourir à des critères internes de critique textuelle. Cette différence d'accent, jointe aux problèmes de langue et d'écriture (philologie, paléographie), oblige à considérer séparément les deux domaines. Il existe des manuels de critique textuelle des langues classiques, lesquels mettent en œuvre l'expérience de plusieurs siècles. Jérôme Carcopino eut tort de penser qu'avec « les écrits d'aujourd'hui, dont les auteurs surveillent, sur épreuves, la reproduction typogra-

phique, la critique verbale demeure une superfluité quasi dérisoire »². Gustave Rudler avait affirmé plus justement : « Aucune édition courante n'a d'autorité, jusqu'à vérification »³. Il nous a donné le seul exposé en français sur la textologie (mot dont il ne ressentait pas l'absence, puisqu'il aurait recouvert pour lui quasiment le champ entier des études littéraires) : attribution, établissement et techniques de présentation des textes, sources, genèse, influence. Par souci pédagogique, il n'envisageait que des textes bibliographiquement simples (romans ou essais) et non des ensembles à statut complexe (œuvres « complètes » ou choisies, recueil de poèmes, d'articles, de correspondance, etc.). Il ne put profiter des progrès de la bibliographie matérielle qui commençait à se constituer en discipline autonome (à Oxford, où il enseignait). Son ouvrage, introuvable et vieilli, mérite encore d'être lu.

Deux autres publications ont fait date, bien que leur propos ait été plus restreint. Pour la critique interne des sources manuscrites, les analyses réunies par Joseph Bédier en 1903 dans ses *Études critiques* restent un modèle d'élégance parfois trompeuse, au service d'une méthode à maints égards dépassée. Les considérations bibliographiques de Gustave Lanson dans sa préface aux *Lettres philosophiques* n'ont pas mieux surmonté l'épreuve du temps : un labeur considérable s'y déploie en pure perte, faute de connaissances historiques sur les arts et techniques du livre. L'école lansonienne, accusée de dissocier histoire et critique, en a imposé ici à ses adversaires par son prestige. L'histoire événementielle et la critique des détails ont discrédité l'histoire et la critique : l'édition des *Lettres philosophiques* a sans doute découragé les éditeurs scientifiques.

Blâmer certaines faiblesses de Lanson, louer quelques mérites de Bédier ne doit pas relancer une polémique inutile. Bédier porte d'ailleurs sa part de responsabilité dans le pragmatisme qui nous a tenu lieu de doctrine. Il faut poser la nécessité conjointe, quoique jamais rejointe, de l'érudition et de l'interprétation.

Textologie et textualité

La textologie se situe donc dans l'étroit domaine qui sépare les textes d'eux-mêmes et ne départage qu'une frange de leur signification. Ceci ne doit pas surprendre : rétablir un texte est une activité tautologique, le moderniser consiste seulement à en modifier certaines normes à l'intérieur du code graphique. La textologie échoue dans les cas diffi-

2. *Les Bonnes Leçons*, Paris, P. U. F., 1968, p. VIII.

3. *Les techniques de la critique et de l'histoire littéraires en littérature française moderne*, Oxford, O. U. P., 1923, p. 59.

ciles : transmission orale, textes inachevés, brouillons, etc., où on veut accomplir la tâche séduisante mais strictement irréalisable de textualiser du non-texte.

Établir le texte des *Pensées* de Pascal fut pour de nombreux chercheurs une ambition passionnante, car elle portait sur la signification. L'originalité « désolante » de Louis Lafuma dans son édition de 1952 fut d'éluder la question de la signification en bornant son intervention à donner au lecteur la succession des signes écrits par Pascal sur des feuilles de papier, dans leur ordre premier et incomplet, selon un classement provisoire partiel antérieur à une rédaction et même à une mise en ordre définitive. Lafuma travailla en textologue. Ses prédécesseurs s'étaient efforcés d'écrire un texte sur les fragments pascaliens et nous lisions Brunschvicg-Pascal : on avait fait pour nous le travail de textualisation. Lafuma met « à la disposition du lecteur tous les éléments nécessaires pour une étude objective des *Pensées* »⁴ : tout sauf un texte à lire.

La textologie veille à la bonne utilisation des signes typographiques : elle ne s'applique qu'à des textes déjà typographiques ou du moins pré-typographiques, c'est-à-dire compatibles avec le système. Elle est une sémiologie scientifique des textes parce qu'elle néglige la signification humaine, philosophique, etc. au profit du sens opératoire des signes en tant qu'ils fondent l'espace de la textualité. Sans doute les approches critiques de la signification ont-elles place dans les éditions critiques, mais elle n'appartiennent à la textologie qu'en tant qu'elles modifient ou perturbent la textualité qu'elles se donnent pour objet d'élucider, mais qu'elles obscurcissent en altérant son espace graphique. Une édition savante monumentale, texte mixte, somme en réalité le lecteur de choisir entre le texte et les notes, car il ne peut la lire telle quelle, n'étant pas doué d'une vision tridimensionnelle. *L'espace du texte est graphique.*

Introduction à la textologie

La présente introduction essaie de faire le point des pratiques et des problèmes actuels de la textologie du domaine français. Les lacunes de l'information et de l'expérience apparaîtront clairement aux spécialistes.

Pour la commodité de l'exposé et de la consultation, le livre est divisé en deux parties : 1. Problèmes généraux de l'édition des textes; 2. Bibliographie matérielle et édition des textes. L'ordre des matières

4. Dans Blaise Pascal, *Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets*, Paris, Éditions du Luxembourg, 1952, t. I, Introduction par Louis Lafuma, p. 19. Les erreurs de l'éditeur sur l'ordre intérieur des liasses ont été strictement matérielles. Voir ci-dessous p. 127 sqq.

a été sacrifié à la séparation des tâches. On prend d'abord la décision d'éditer tel texte pour tel public. On doit ensuite établir le texte à partir de sources le plus souvent imprimées (parfois sur des manuscrits d'auteur, mais exceptionnellement d'après des éditions manuscrites). La critique textuelle traditionnelle est d'un grand intérêt méthodologique mais de peu d'utilité pratique pour l'éditeur et le lecteur de textes modernes : aussi l'exposé en a-t-il été réduit à l'extrême. La connaissance des livres en tant qu'objets matériels est au contraire indispensable et sa vulgarisation semblait opportune, urgente même. L'étude matérielle des manuscrits (paléographie et codicologie) apporte, là où elle s'applique, des enseignements sûrs parce qu'objectifs⁵ : la bibliographie matérielle, fondement d'un savoir concret sur les livres, est la véritable science auxiliaire de la textologie.

J'espère contribuer à en vulgariser la connaissance. Trop de gens se mêlent d'éditer, voire de décrire des livres, qui ignorent tout des techniques de fabrication du livre : cela soit dit sans arrogance, puisque ces lignes accusent leur auteur. La sévérité de certains jugements portés au fil des pages qui suivent justifiera l'adage *les meilleurs payent*. Si les jugements sont fondés, ils le sont sur l'acquit des écoles soviétique et anglo-saxonne. A leurs initiateurs, Boris Tomachevski et Ronald MacKerrow, je dédie cette *Introduction*.

5. Pour le domaine grec, voir Alphonse Dain, *Les Manuscrits*, Paris, Les Belles Lettres, 2^e édition, 1964. On lit à la page 169 cet aphorisme dont la portée s'étend sans doute à d'autres domaines : « Éditer un texte est un métier qui s'enseigne et s'apprend. »

1. Problèmes généraux de l'édition des textes

1.1. Position du lecteur

Je veux lire *La Condition humaine* de Malraux, *L'Homme unidimensionnel* de Marcuse : aucun problème, j'achète ces livres ou je les emprunte. Je vois le film *L'Enfant sauvage* ; j'apprends qu'il développe le *Mémoire et Rapport* de Jean Itard sur Victor de l'Aveyron, dont je me procure un exemplaire en « poche ». Celui-ci me donne, pardessus le marché, un essai-liminaire de Lucien Malson, qui fait la moitié du volume ; effectivement la minceur académique du *Mémoire* appelait en commentaire son pesant de papier : question de module, de prix d'une collection. Mais si je veux lire le grand poème épique indien le *Mahābhārata*, je me trouve soudain démuné.

L'imprimerie assure aux textes du patrimoine humain une diffusion toujours plus grande, mais la disponibilité en librairie, l'accessibilité en bibliothèque enferment le lecteur dans un espace confiné par les moyens matériels, la diversité des langues et des temps, l'étroitesse de sa culture. Malgré l'écriture et l'imprimerie, le lecteur curieux éprouve bientôt l'absence des textes.

La diffusion cache une autre insuffisance : l'inexactitude, l'arbitraire. Prenons-en deux exemples, chez Voltaire et chez Sartre.

A. *Contes et Romans* de Voltaire. Les éditions récentes ne manquent pas : Garnier-Flammarion, Livre de Poche, Bibliothèque de la Pléiade, Classiques Garnier, Club français du Livre, Imprimerie Nationale, L'Ambassade du Livre, P. U. F.-Sansoni, Club des amis du livre progressiste, — sans compter les éditions séparées de *Candide*, *L'Ingénu*, etc. La plus copieuse offre trente-huit textes, la plus chiche huit. Certaines suivent l'ordre chronologique de la composition (qui

n'est pas toujours connu), ou l'ordre chronologique de la publication, d'autres mélangent ordre chronologique et ordre méthodique. La confusion n'est pas nouvelle. En 1764, pour la première fois, semble-t-il, une édition en deux tomes recueille six romans (à cette date, ne l'oublions pas, beaucoup restent à écrire). En 1775, l'édition Cramer, dite « encadrée », réunit quinze « romans allégoriques, philosophiques, etc. », dont six avaient fait l'objet de publications séparées quelque temps auparavant; deux autres (*Le Taureau blanc* et *l'Histoire de Jenni*), tout juste publiés, n'étaient pas inclus, pour d'évidentes raisons commerciales. En 1778, l'édition Bouillon rassemble quarante contes, y compris les contes en vers. En 1785, l'édition de Kehl en choisit vingt-cinq, dont quatorze de Cramer (le *Pot-Pourri* était écarté). Les sélections modernes de Garnier-Flammarion (René Pomeau) et de la Bibliothèque de la Pléiade (René Groos) retiennent vingt-six textes, soit ceux de Kehl avec, en plus, le *Pot-Pourri*.

Lorsque Voltaire ne publiait pas ses contes séparément, il les plaçait dans des recueils d'œuvres variées. Toute sélection postérieure repose donc sur un ordre méthodique, qui permet de les extraire des *Œuvres complètes* de l'auteur. Pourquoi hésiter à modifier la sélection traditionnelle? « Montrer autant d'initiative que les gens de Bouillon, n'est-ce pas perpétuer le caractère combatif d'une œuvre vivante? »¹ La décision la plus significative du point de vue de l'histoire littéraire consiste à exclure, d'un consentement unanime et quasi tacite, les contes en vers : nul doute qu'on modernise ainsi l'image de l'écrivain pour lui gagner des lecteurs, on l'arrange, tout en se gardant de toucher à la lettre du texte.

A vrai dire, on y touche, innocemment. Le lecteur curieux et patient n'a qu'à comparer les éditions pour s'en apercevoir. Mais pareille comparaison (dite collation en termes de l'art) doit vérifier le texte sur les éditions authentiques : on établit le bon texte dans une édition critique. D'où provient le texte que les éditions modernes proposent au lecteur? C'est ce qu'elles omettent de dire. Or, de nombreux contes de Voltaire n'ont jamais été édités critiquement. Allons-y voir. Choisissons l'un des contes le plus souvent réimprimés et aussi, sage précaution, l'un des plus courts, *Le Blanc et le Noir*. Ce conte parut d'abord dans un recueil intitulé *Contes de Guillaume Vadé*, en 1764, à Genève. Or, la Bibliothèque Nationale de Paris a deux éditions différentes sous cette *adresse bibliographique* (date et lieu) et une troisième de 1764 publiée, dit la page de titre, « en Europe ». Nous constatons bientôt que la bibliographie des œuvres de Voltaire publiées au XVIII^e siècle est elle-même difficile. Nous nous limitons donc à un

1. Jean Varloot, dans son Introduction, Club du Livre progressiste, Paris, 1959.

sondage et retenons, outre les éditions mentionnées, celles de 1771, 1775 et 1785² que nous comparons à l'un des textes modernes, celui de Garnier-Flammarion. Négligeant les différences de ponctuation et d'orthographe, nous trouvons en cinq lieux des différences substantielles :

LIEUX	TEXTE GARNIER-FLAMMARION	VARIANTE	
		OUI	NON
1	il se hâte de passer un des ponts de la rivière (p. 273)	... passer sur un des ponts de la rivière	
2	la princesse l'a accepté pour son époux (p. 274)	... pour époux.	
3	jette au loin ses deux diamants funestes (p. 276)	... ces deux diamants ...	
4	J'étais le vautour qui a déplumé l'aigle; le rhinocéros qui donnait cent coups de corne à l'éléphant (p. 277)	... le vautour qui l'a déplumée; le rhinocéros qui lui donnait cent coups de corne.	
5	Rustan se retrouva dans la maison de son père (p. 278)	... se trouva ...	

Ces différences se distribuent ainsi :

LIEUX	1764 ¹	1764 ²	1764 ³	1771	1775	1785
1	NON	NON	NON	OUI	NON	OUI
2	NON	NON	OUI	NON	NON	OUI
3	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
4	NON	NON	NON	OUI	NON	OUI
5	OUI	NON	OUI	OUI	NON	OUI

On remarque que le texte Garnier-Flammarion s'accorde à celui de 1785, lequel a servi de base aux deux grandes éditions du XIX^e siècle, Beuchot et Moland. Il dérive sans doute de 1785, directement ou indirectement. Mais que valent les différentes variantes? Ont-elles été autorisées par Voltaire? A-t-il corrigé son premier texte? Ces questions ne sont pas immédiatement solubles pour un texte vieux de deux cents ans. Nous les posons.

B. *Le Mur* de Jean-Paul Sartre. Tournons-nous vers un auteur moderne et regardons de lui, par prudence, la courte nouvelle qui donne son titre au recueil. Elle parut d'abord dans la *Nouvelle Revue Française*, livraison du 1^{er} juillet 1937. Ce texte nous servira de base.

2. Voici les sigles que nous attribuons aux exemplaires de la Bibliothèque Nationale consultés : 1764¹ : *Contes de Guillaume Vadé*, s. l. (Genève), 1764, cotés Z Beng. 173 et Z Beuchot 174; 1764² : *Contes ...*, Genève, 1764, p. Z 1629; 1764³ : *Contes ...*, «En Europe», 1764, Z Beng. 175 (1); 1771 : *Œuvres*, Genève, Cramer, 1771, t. XVII, Beuchot 1882; 1785 : *Œuvres*, Kehl, 1785, t. XLIV, p. Z 60944.

Nous le comparerons à cinq exemplaires, tous différents³. Nous négligerons de nouveau la ponctuation, qui varie, en particulier pour les alinéas et le style direct. Nous découvrons en dix lieux des différences substantielles :

LIEUX	TEXTE	VARIANTE
	« NOUVELLE REVUE FRANÇAISE » OUI	NON
1	puis ils se mettaient à écrire sur leurs papiers (p. 38)	<i>omet</i> « sur leurs papiers »
2	Tom et Jean m'attendaient (p. 39)	<i>omet</i> « m' »
3	qui portait un uniforme beige.	... uniforme belge.
4	agitait la tête de temps en temps (p. 44)	... de temps en temps la tête
5	nous amener dans la cour. Bon. Les types (p. 48)	<i>omet</i> « Bon ».
6	Après, dis-je durement, (p. 48)	... dis-je rudement,
7	Nous le regardions; le petit Juan aussi le regardait : nous le regardions tous les trois (p. 50)	Nous le regardions tous les trois
8	il devait comprendre tout d'un coup (p. 51)	... tout à coup
9	Je préférerais crever plutôt que de livrer Gris. (p. 59)	Je préférerais plutôt crever que de livrer Gris.
10	Je les imaginais, (p. 60)	Je les imaginai.

Ces différences se distribuent ainsi :

LIEUX	1943	1946	1961	1963	1964
1	NON	NON	NON	NON	NON
2	NON	NON	NON	NON	NON
3	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
4	NON	NON	NON	NON	NON
5	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
6	NON	NON	NON	NON	NON
7	OUI	NON	NON	NON	NON
8	OUI	NON	NON	OUI	NON
9	OUI	OUI	OUI	NON	OUI
10	NON	NON	NON	OUI	NON

L'ordre chronologique adopté obscurcit la singularité de 1963, l'édition en Livre de Poche. Celle-ci comporte trois variantes propres et deux retours au texte original. La détérioration textuelle ne surprend pas, mais les deux bonnes corrections. A quoi ou à qui les attribuer ?

3. Toutes éditions publiés chez Gallimard, à Paris, sauf celle de 1963 en Livre de Poche; celle de 1943 est qualifiée « seizième édition », celle de 1946 « dix-neuvième édition », où « édition » a le sens de portion d'un tirage.

Le maintien des autres fautes interdit de penser qu'une édition antérieure à 1946 a servi de texte de base : les mots omis, difficiles à déceler, n'ont pas été rétablis; au contraire, 1963 commet une nouvelle omission. Les corrections (8 et 10) s'imposent dans le contexte à tout lecteur attentif; mais la faute propre 3 (uniforme *belge* pour *beige*) n'est pas sans justification. En effet, il s'agit d'un médecin belge, cela est dit ailleurs, et il porte un uniforme d'une couleur inhabituelle : ni kaki, ni verte... A la réflexion, pourtant, on se demande si un médecin étranger, belge surtout, aurait porté son uniforme national durant la guerre civile d'Espagne. Du moins l'adjectif belge est-il ici une faute intelligente. La comparaison des variantes de 1963 aux lieux 3, 8 et 10, incite à penser que le compositeur typographique de cette édition, utilisant un texte déjà détérioré, ne s'est pas privé de l'améliorer *ex ingenio*, de son propre chef, en faisant des *conjectures* dont deux se révèlent heureuses, et une malheureuse, quoique troublante : si nous ignorions le texte original de 1937, nous pourrions être tentés de le suivre.

Deux autres fautes méritent commentaire. Au lieu 1, l'omission de « sur leurs papiers » ne gêne pas la compréhension. La précision peut être jugée littérairement bonne (descriptive) ou mauvaise (redundante). Dans l'édition de 1943, la phrase « puis ils se mettaient à écrire » termine la page : l'omission s'explique mieux à cette place, où elle a davantage de chances de passer inaperçue, dès lors que le sens reste complet. Ce type d'argument matériel a plus de force qu'un jugement de goût. Au lieu 7, se produit une omission par réduction : une suite de mots répétés amène une faute de lecture, l'œil sautant du premier groupe au second et les confondant. Aussi parle-t-on d'un *saut du même au même*. Cette faute détériore sensiblement le texte, mais seule une collation très minutieuse des éditions permet de la détecter, car elle échappe facilement à l'œil, qui a tendance à suivre le modèle fautif.

Alors que la nouvelle de Jean-Paul Sartre nous demeure contemporaine par son sujet, force est de constater qu'il a suffi de quelques dizaines d'années pour en dégrader le texte.

1.2. Éditions scientifiques de textes modernes

Dans quelle édition faut-il lire un texte? La réponse varie pour chacun et se trouve dans les manuels ou répertoires de bibliographie signalétique rétrospective. On ne peut ici que donner des indications très générales et d'abord celle-ci, qu'aucune collection ne garantit la qualité d'un texte car aucune n'a édicté de règles suffisamment rigoureuses, ou du moins ne les a publiées.

La première en date est celle intitulée « Les Grands Écrivains de

la France », qui fut lancée en 1862 par la Librairie Hachette sous la direction d'Adolphe Régnier. La notice publicitaire de certains volumes affirme que son principal mérite est « la fidélité du texte, qui reproduit les meilleures éditions données par l'auteur, ou, quand l'auteur n'a pas lui-même édité ses œuvres, est pris aux sources les plus authentiques et les plus dignes de confiance. Au texte adopté ou ainsi constitué, on joint les variantes, toutes sans exception pour les écrivains principaux; pour les autres, un choix sera fait avec goût⁴ ». Voilà qui reste fort vague. La grande originalité de la collection fut l'établissement de lexiques d'auteur, car la lexicologie connaît alors un grand essor, marqué par les travaux d'Émile Littré. Les auteurs retenus appartenaient essentiellement au xvii^e siècle, c'est-à-dire au classicisme : on entendait le présenter avec le même sérieux que les textes de l'Antiquité grecque et romaine.

En 1910 débutait une autre série, « Les Classiques français du Moyen Age », qui étendait en arrière dans le temps l'œuvre entreprise par « Les Grands Écrivains ». La Société « Les Belles Lettres », à l'inverse, ajouta à son fonds principal, grec et latin, une collection, « Les Textes français », qui n'a jamais réussi à s'implanter sur le marché, faute d'avoir trouvé une formule et un public. Chaque volume était soumis à l'approbation d'un comité qui chargeait un second spécialiste « d'en faire la révision en collaboration » avec l'éditeur scientifique responsable : mais, honnêtement, cette mention, insérée au verso de la page de titre, omet la petite phrase capitale qui figure dans la plupart des volumes d'auteurs anciens : « et d'en surveiller la correction ».

Or, la correction des épreuves, tâche ingrate et pénible, garantit seule l'exactitude d'un texte. Quelques grandes éditions américaines ont adopté la règle de cinq corrections « scientifiques », nombre qui paraît justifié par la pratique et qui réduit sans doute les erreurs à une par cent pages en moyenne. Il faut savoir, en effet, que deux corrections consécutives, faites avec grande minutie, laissent au moins une faute toutes les dix pages. Une procédure extrêmement efficace, parfois utilisée en Allemagne mais combien laborieuse, consiste à vérifier chaque mot à rebours lettre à lettre. Le lecteur attentif devra donc être prêt à mettre en doute au besoin l'exactitude littérale d'une édition.

Trois collections de textes littéraires modernes existent aujourd'hui : *Classiques Garnier* (Garnier), *Bibliothèque de la Pléiade* (Gallimard) et *Textes Littéraires Français* (Droz). Voici une vingtaine d'années, elles visaient chacune un public distinct : lycéens, bourgeois

4. A la fin du tome I des *Œuvres* de La Bruyère, 1865, au verso d'un feuillet non paginé, signé « VIII ».

Les études littéraires tentent aujourd'hui de définir leurs méthodes et leur champ d'application, en s'inspirant des résultats obtenus depuis une vingtaine d'années par les diverses sciences humaines : linguistique, psychanalyse, histoire de l'art, sociologie, anthropologie culturelle, sémiologie, etc.

A l'intention du public de l'enseignement supérieur français et étranger et de tous ceux qui désirent s'initier et s'adapter aux travaux de la critique contemporaine, la collection L présente des "modes de lecture" portant sur des textes, des thèmes, des écrivains particulièrement représentatifs, et qui composent un panorama des tendances et des techniques modernes de l'analyse littéraire, ainsi que des documents, habituellement dispersés ou peu accessibles, et qui rassemblés serviront de base à une réflexion nouvelle sur les textes.



BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00491732 6

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

